

SÉANCE DU 20 JUIN 2014

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - GHORRA Nicolas - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - BOYER Coralie - BOYER Stéphan - DELAVault Yannick - GILLOTEAU Évelyne - MULLER Véronique - ORCIERE Marc.

Absents représentés : FIS Catherine (représentée par Olivier BARON), ROCHETEAU Françoise (représentée par RAMEYE Joëlle), LABONNE Serge (représenté par Pierre-Jean ROUGEOT), PETER Sophie (représentée par Nicolas GHORRA)

Absents excusés : SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

VOTE DELEGUES ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire présente la liste déposée. Il fait procéder au vote : 14 pour la liste ROUGEOT Pierre-Jean.

DOSSIERS DEMANDE SUBVENTION

M. GHORRA présente deux dossiers de demande de subventions, un concernant les aires de jeux pour enfants pour un montant de 43.069,87 € et un autre concernant la signalétique du village pour un montant de 41.158 €. CM adopte ces dossiers et demande les subventions à l'ensemble des financeurs.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Age et partage €	400	
---------------------	-----	--

CM vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Aménagement place Foch : Monsieur le Maire présente une esquisse de plan d'aménagement de la place Foch ; il indique qu'une réunion de quartier sera organisée afin d'exposer cet aménagement. A suivre.
- 2) PAEN : Monsieur le Maire fait le point sur la dernière réunion concernant le PAEN, il dit que son sentiment est mitigé et qu'il invitera le conseil général pour une présentation du PAEN et de ses enjeux. A suivre.
- 3) Périscolaire : Monsieur le Maire indique que le conseil d'école s'est bien passé. L'échange a été très constructif et la proposition des parents d'élèves très intéressante. Il informe que les activités périscolaires auront lieu de 16h à 17h30 les mardis et jeudis et les études de 16h à 17h les lundis et jeudis.
- 4) Communauté de Communes : Monsieur le Maire indique que les projets n'ont pas vraiment débuté, le seul fait marquant est la création d'un centre de loisirs à Valros avec intervention d'anima'thongue. Monsieur le Maire dit qu'il a rappelé que certains centres de loisirs existants ne bénéficiaient pas de l'aide d'anima'thongue et qu'il aurait été préférable de réfléchir à la mutualisation des services existants.